

1<sup>er</sup> avril 2021 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Agent.e.s du secteur de la Petite Enfance, déterminé.e.s pour gagner !

Déterminés plus que jamais, des centaines d'agentes et agents des crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants, structures multi-accueil... se sont fortement mobilisés partout en France ce mardi 30 mars 2021 à l'appel des Fédérations CGT des Services Publics, Santé-Action sociale, Organismes Sociaux, Commerce et services, aux côtés de Pas de Bébé à la Consigne et dans l'unité la plus large.

À Montpellier, Lyon, Nice, Paris, Grenoble, Mérignac, Limoges... Plus de 40 rassemblements se sont tenus devant les mairies, préfectures et permanences des élus parlementaires.

Une majorité de crèches, haltes-garderies... ont été fermées partout en France. À la ville de Lyon, plus de 50% des agents du secteur petite enfance étaient en grève, à Martigues : 100% des crèches fermées !

Le rapport de force monte, la colère s'amplifie !

Non aux ordonnances ASAP, oui à une réforme ambitieuse des modes d'accueil !

Une délégation du collectif Pas de bébé à la Consigne a été reçue par le directeur de cabinet d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé. Aucune avancée quant aux revendications portées, le ministère reste droit dans ses bottes et confirme le calendrier : les ordonnances seront présentées au Conseil d'État au mois de mai, au conseil des ministres en avril et mises en œuvre en septembre 2021.

La création d'un « comité de filière » est annoncée par le Ministère : s'agirait-il d'une énième instance de pseudo-concertation à l'image des « concertations » conduites ces derniers mois. Nous rappelons qu'aucune revendication n'a jusqu'alors été entendue par le Ministère qui maintient sa volonté de passer en force cette réforme régressive.

Face à des conditions de travail de plus en plus difficiles, un manque de personnels criant, une perte de sens des métiers, des burn-out de plus en plus nombreux, de trop faibles rémunérations, un point d'indice gelé depuis près de 10 ans : Les agents disent stop !

### Gagnons sur nos revendications :

- 10% de postes supplémentaires immédiatement pour répondre aux besoins de toutes les situations pour un service public de qualité ;
- 10% d'augmentation immédiate des traitements dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale ;
- 10% du temps de travail consacré à la formation professionnelle ;

- L'abandon immédiat des projets d'ordonnances régressifs du gouvernement en faveur d'une politique ambitieuse de la petite enfance.

**Pour une réforme ambitieuse de la petite enfance, exigeons :**

- 1 professionnel pour 5 enfants quel que soit l'âge ;
- Un minimum de 50% d'agents diplômés en crèche (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) ;
- Une surface de 7m2 minimum par enfant en crèche dans toute la France ;
- Un accueil en surnombre n'allant pas au-delà d'une moyenne hebdomadaire à 110% ;
- Une expérience professionnelle pour les encadrants ;
- L'administration des médicaments par les professionnels de santé uniquement ;
- La non-prise en compte des apprentis dans le taux d'encadrement ;
- Un financement pérenne de l'analyse de la pratique pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance.

Parce que nous refusons que l'accueil des tous petits soit sacrifié au profit de la rentabilité financière, parce que nous sommes mobilisés, en action, parce que nous savons que nos revendications sont légitimes, le gouvernement et nos employeurs locaux doivent nous entendre. Plus que jamais, la Fédération CGT des services publics est aux côtés des agents concernés et ne lâchera rien !